

SAS LAVERGN'AUTOQUARTIER DE LA LAITERIE
15250 JUSSAC

Tél.: 04.71.45.68.01

Portable : 06.71.94.10.92

E-mail : garagemultiservice@hotmail.fr

Capital : 5000 Euros

RCS 815343215 AURILLAC

SIRET 81534321500019

APE 4520A

TVA intracommunautaire : FR57815343215



M. LERON MARIE

5 ROUTE DE MONTPLAISIR

15250 JUSSAC

DUPLI. N° 1 2024000228 du 01/03/2024 - Ets 01
FACT.

Client Numéro 277

N° OR 4503

Page 1/1

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.	
RENAULT	SCENIC 3	M10RENV321Y892	VF1JZ14K649343883	28/10/2017	5	
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
VP	GO	NOIR		28/10/2013	CZ299YJ	172445

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Rem.%	Montant Net HT
YACCO5W30R	HUILE MOTEUR YACCO 5W30 LUBE R	10.80	4.50	2		48.60
FILTLS946	FILTRE A HUILE PURFLUX	14.90	1.00	2	10.00	13.41
FILTFCS770	FILTRE A GASOIL PURFLUX	59.97	1.00	2	10.00	53.97
FILTA1314	FILTRE A AIR PURFLUX	25.76	1.00	2	10.00	23.18
VID3	FORFAIT VIDANGE HUILE MOTEUR FILTRE HUILE,AIR,GO (niveaux,pression...)	35.00		2		35.00
CR2032	PILE CR2032 3V	3.03	2.00	2		6.06
***** REGLE 216.26 — PAR REGLEMENT PAR CHEQUE *****						

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
2	180.22	20.00	36.04	216.26	180.22	36.04	216.26 EUR

Payable le : 01/03/2024

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.